



# Autistes et privés de soutien

**ESPACE FRANCOPHONE BERNOIS** Les enfants atteints d'un trouble du spectre autistique avec un QI dans la norme n'ont pas de structure d'appui. Ce qui inquiète Anne-Caroline Graber.

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER



Selon Anne-Caroline Graber, le canton de Neuchâtel, par exemple, offre des places tout à fait adaptées à l'accueil des enfants atteints d'un TSA avec un QI dans la norme. STÉPHANE GERBER



Si la problématique de l'autisme est prise très au sérieux tant au niveau fédéral qu'à celui du canton, Anne-Caroline Graber estime cependant que plusieurs questions devraient être clarifiées. La députée UDC de La Neuveville pense notamment au cas des enfants avec un trouble du spectre autistique (TSA), mais disposant d'un quotient intellectuel dans la norme.

«Un document de Pro Infirmis Berne Service Bienne - Jura bernois de décembre 2019 évoque



**Plusieurs questions liées à l'autisme doivent encore être clarifiées...**

ANNE-CAROLINE GRABER  
DÉPUTÉE UDC, LA NEUVEVILLE

les cas de plusieurs enfants atteints d'un TSA avec un QI dans la norme, pour lesquels il n'a pas été possible de trouver de solutions réellement adaptées. Ces exemples très malheureux sont révélateurs non pas tellement d'un manque de transparence, mais d'un déficit de structures scolaires adaptées. Un de ces cas concerne un enfant romand de Bienne qui a été placé dans une école spécialisée suisse alémanique avec d'immenses problèmes linguistiques qui sont venus se greffer au TSA. Un autre cas a trouvé une bonne issue grâce aux interventions déterminantes de

deux collaboratrices respectivement de la Direction de la santé publique et de la Direction de l'instruction publique. Néanmoins, il s'agissait d'une solution sur mesure dans un contexte reconnu comme difficile. Contexte où des écoles obligatoires, mais aussi spécialisées, refusent des enfants atteints de TSA, non pas tellement par manque de bonne volonté, mais parce que ces dernières estiment ne pas être en mesure d'accueillir de telles personnes», déplore la politicienne dans l'interpellation qu'elle vient de déposer à ce propos.

Certes, analyse-t-elle, le placement extra-cantonal pourrait représenter une solution. Cependant, les cantons disposant d'une telle offre privilégient leurs ressortissants, ce qu'Anne-Caroline Graber juge légitime. Pourtant, le canton de Berne s'est déclaré prêt à financer la scolarisation extra-cantonale d'un enfant atteint d'un TSA. Mais il faudrait peut-être devoir faire face à des listes d'attente...

«Parallèlement à cette option, des initiatives d'école à la ferme ont été lancées, notamment à la ferme de Champfahy dans les hauts de La Neuveville», révèle encore l'interpellatrice.

Dans l'interpellation qu'elle vient de déposer sur cette problématique, la députée pose cinq questions au gouvernement.

### Questions ouvertes

«A la connaissance de l'administration cantonale bernoise,

combien d'enfants sont atteints d'un trouble du spectre autistique avec un quotient intellectuel dans la norme sur l'ensemble du canton de Berne et, en particulier, dans la partie francophone?» interroge-t-elle d'entrée de cause. Elle souhaite également savoir si le Conseil exécutif fait une distinction entre les personnes atteintes d'un TSA en général et celles victimes d'un TSA avec un QI dans la norme.

### Quelles structures?

«Le gouvernement envisage-t-il d'offrir des structures appropriées aux enfants victimes d'un TSA avec un QI dans la norme dans la partie francophone? Et estime-t-il possible et opportun de s'engager dans une coopération intercantonale, dans l'espace BEJUNE notamment, afin de permettre le placement d'enfants en difficulté résidant dans la partie francophone?» Anne-Caroline Graber, enfin, voudrait savoir ce que Berne pense de projets d'école à la ferme, tels que celui de Champfahy, pour des enfants atteints d'un TSA avec un QI dans la norme.

D'une manière générale, la politicienne note qu'il apparaît aujourd'hui urgent pour les autorités compétentes d'offrir des solutions adéquates pour des enfants qu'on ne saurait condamner à l'exclusion sociale.

A noter enfin que le Grand Conseil a adopté une motion sous forme de postulat lors de sa session d'hiver 2019, chargeant l'exécutif d'étudier l'opportunité d'élaborer un plan de soins pour les personnes at-



teintes d'un TSA, plan qui, en résumé «remédie au manque de transparence relatif aux offres de soutien et fournisse une vue d'ensemble de ces dernières à l'intention des spécialistes et des personnes concernées» tout en améliorant la coordination des offres existantes et améliore, en les accélérant, les procédures de diagnostic d'un TSA. La motion mentionnait la partie francophone du canton.